



Disraeli

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Écocentre de la Ville de Disraeli

Entente entre Beulac-Garthby et la Ville de Disraeli

Disraeli, le vendredi 6 août 2021 – Une entente a été signée relativement à l'utilisation de l'écocentre de la Ville de Disraeli avec la municipalité de Beulac-Garthby. « Depuis l'ouverture de l'écocentre, plusieurs municipalités se trouvent partenaires et font ainsi bénéficier ce service à leurs citoyens » a déclaré le maire de la Ville de Disraeli, **Jacques Lessard**, alors que les municipalités de la Paroisse de Disraeli, Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown et Sainte-Praxède ont déjà établi une entente avec la Ville de Disraeli.

Rappelons que les installations sont situées au 60, rue Industrielle. Pour utiliser les services de l'écocentre, les citoyens des municipalités partenaires doivent d'abord contacter leur municipalité. Pour chaque demande, celle-ci remettra un formulaire d'accès que le citoyen devra ensuite remettre à l'employé présent à l'entrée de l'écocentre.

Le maire **Jacques Lessard** mentionne que la Ville de Disraeli est ouverte à toutes nouvelles demandes de partenariat pour son écocentre. « Nous avons même établi récemment une entente pour un projet-pilote en ce qui concerne les plastiques agricoles. C'est dans ce même esprit de partage que nous pourrions réaliser des projets majeurs pour les années à venir » a conclu le maire **Jacques Lessard**.

-30-

Photo – bas de vignette : Le maire de la Ville de Disraeli, Jacques Lessard, accompagné de la mairesse de Beulac-Garthby, Isabelle Gosselin

Informations : Matthieu Levasseur
 Directeur général
 Ville de Disraeli
 418 449-2771 poste 2222
 418 449-4299 (télécopieur)
 819 362-0109 (cellulaire)
 dir-gen@villededisraeli.com